

**Extrait du registre des délibérations de la commune de  
LA PRENESSAYE.**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf décembre à 19H00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Daniel THOMAS, Maire.

Etaient présents : Daniel THOMAS; Pierre-Yves MALARD ; Isabelle COROUGE; Christian FLAGEUL ; Denis BOYÈRE; Martial COURTEL; Alexandre GAUTIER; Françoise LE FLAHEC ; Marcelline LE GOFF; Christine LEGRIX; Stéphane MALESTROIT Martine ROUZO Loïc TRILLARD.

Etaient absents excusés: Magalie LONCLE a donné procuration à Stéphane MALESTROIT  
Laurent LE PLÉNIER a donné procuration à Isabelle COROUGE

Il a été procédé à la nomination de Christine LEGRIX secrétaire de séance

**2019.74 TARIFS 2020**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'instaurer pour l'année 2020 les tarifs suivants:

<b>CANTINE 2020</b>	
Repas enfant	3.15 €
Repas adulte	6.00 €
<b>GARDERIE 2020</b>	
Tarif pour une heure: (divisible en 4 1/4d'heure)	1.00€
Famille nombreuse A partir du 3ème enfant	Demi-tarif

<b>LOTISSEMENTS</b>	
DU CLOS LAURENT Prix du m <sup>2</sup> /TTC	12.50€
DU CLOS LAURENT II Prix du m <sup>2</sup> /TTC	15.00€

<b>ASSAINISSEMENT 2020 (€ HT) (délibération 2019.72 du 27/11/2019)</b>	
Abonnement	<b>35€</b>
Consommation de 0 à 30 m <sup>3</sup>	1.33€
Consommation de 31 à 100 m <sup>3</sup>	1.00€
Consommation de 101 à 500 m <sup>3</sup>	0.80€
Consommation + de 500 m <sup>3</sup>	0.56€

<b>CAMPING (tarif par jour:) 2020</b>	
emplacement	2.00 €
électricité	3.00 €
véhicule	1.50 €
Adulte, + de 12ans	2.50 €
Enfant - de 12 ans	1.50 €
Animal de compagnie	0.50 €

<b>TRANSPORT SCOLAIRE Délibération (2014.62)</b>	
1er semestre	57.50€
2ème semestre	57.50€

<b>CIMETIERE 2020</b>	
<b>CONCESSION 20 ANS</b>	
125 x 235 m (1 à 4 places)	103.00€
150 x 235 m (2 à 8 places)	155.00€
225 x 235 m (9 places maxi.)	206.00€
<b>CONCESSION 30 ANS</b>	
125 x 235 m (1 à 4 places)	124.00€
150 x 235 m (2 à 8 places)	185.00€
225 x 235 m (9 places maxi.)	247.00€
<b>COLOMBARIUM</b>	
10 ans	103.00€
20 ans	206.00€
<b>CAVEAU COMMUNAL</b>	
Occupation 1 mois	GRATUIT
Au-delà d'un mois : majoration de 1% par jour du tarif minimal de concession	

<b>PHOTOCOPIES 2020</b>		
	<b>N &amp; B</b>	<b>COULEUR</b>
<b>A4</b>		
recto	0.20 €	1.00 €
Recto verso	0.30 €	2.00 €
ASSO papier fourni recto	0.02 €	/
ASSO papier fourni recto verso	0.04 €	/
ASSO papier blanc non fourni	+ 0.01 €	

<b>A3</b>		
recto	0.40 €	2.00€
Recto verso	0.50 €	4.00€
ASSO papier fourni recto	0.03€	/
ASSO papier fourni recto verso	0.06€	/
ASSO papier blanc non fourni	+ 0.01 €	

<b>ECRAN + VIDEOPROJECTEUR 2020 (centre multifonctions et salle Philomène)</b>		
	<b>EN SALLE</b>	<b>HORS SALLE (vidéo uniquement)</b>
caution	600.00€	600.00 €
location	20.00€	40.00€

<b>TARIFS 2020 ASSEMBLEES GALEZES uniquement (FORFAIT A LA SEMAINE)</b>	
<b>Centre multifonctions</b>	1 200.00 €
<b>Espace Philomène</b>	200.00 €
<b>Classes écoles</b>	200.00 €
<b>camping</b>	200.00 €

<b>REFACTURATION TRAVAUX 2020 Mise à disposition de main d'œuvre communal</b>	
<b>Tracteur + main d'œuvre</b>	<b>50 € TTC de l'heure pour 1 employé</b>
<b>Main d'œuvre</b>	<b>30 € TTC de l'heure</b>

PARTICULIER DE LA COMMUNE 2020	CENTRE MULTIFONCTIONS			SALLE PHILOMENE
	GRANDE SALLE	PETITE SALLE	DEUX SALLES	
Réunion	50.00€	20.00€	70.00€	30.00 €
Aménagement salle (cérémonie)	50.00 € (+chauffage)			
Vin d'honneur, bal, loto, théâtre, divers...	100.00€	40.00€	140.00€	60.00 € <i>Vin d'honneur uniquement</i>
Buffet	150.00€		230.00€	130.00 €
		80.00€		
Repas	200.00€	impossible	250.00€	
	Forfait majoration 2 salles	50.00€		
<b>FORFAIT SEMAINE</b>	<b>1 200.00 €</b>			<b>200.00 €</b>
Retour	Majoré pour deux jours Salle + chauffage		30 %	
Chauffage <b>par jour</b> Du 01/11 au 31/03 <i>Systematiquement inclus</i> <i>+ si utilisation hors période</i>	59.00€	15.00€	65.00€	32.00 € <i>Facturation double si « pas éteint »</i>
<b>CAUTION</b> AVEC SONO (et/ou micros/vidéo°)	600.00 € 1 000.00 €			
<b>HORS COMMUNE</b> Personne ne payant pas de taxe d'habitation	MAJORATION DE 20% (hors chauffage)			
<b>ASSOCIATION COMMUNALE</b>	Pour un repas, seul le forfait de la grande salle multifonctions est dû. Les deux premières locations de l'année seront facturées ½ tarif (hors chauffage) quelque soit la salle, cet avantage ne se cumule pas.			
<b>GRATUITÉ SALLES ET CHAUFFAGE</b>	Galette des rois; Carnaval; fête de la musique ; pot de rentrée scolaire; Assemblées Générales; Téléthon; Arbre de Noël de l'école; répétition de théâtre; comice agricole; rassemblement cantonal FNACA; manifestations municipales et réunions élections. Réunions du club de l'Amitié un jeudi sur deux (chauffage payant petite salle)			

Pour les personnes de la commune, une attestation sur l'honneur sera demandée, attestant que l'événement objet de la location les concerne personnellement et non un membre de la famille (ou ami) non résident sur la commune.

La personne ayant réservé une salle se doit de reprendre contact avec la mairie le 1<sup>er</sup> jour ouvré entre 10 heures et midi après la location pour faire un constat sur l'état de propreté de la salle.

Le nettoyage éventuel sera facturé 30 € de l'heure. (à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2011)

**ANNULATION DES LOCATIONS DE SALLE:** Toute personne ayant réservé une salle et demandant l'annulation devra :(sauf cas de force majeure : décès, annulation de mariage, hospitalisation, ...)

- moins de un mois ou égale à un mois: Régler la location en totalité (sans chauffage)
- un mois et un jour jusqu'à trois mois inclus: Régler la moitié de la location prévue
- Rien au -delà de trois mois

DESIGNATION	REPLACEMENT CASSE 2020
Assiette creuses	4.00 €
Assiette plate	4.00 €
Assiette à dessert	4.00 €
Verre à eau	4.00 €
Verre à vin	4.00 €
Verre à bar	1.00 €
Flûte	4.00 €
Tasse	3.00 €
Sous-tasse	2.00 €
Pot 1 litre	17.00 €
couteau	3.00 €
fourchette	2.00 €
Grande cuillère	2.00 €
Petite cuillère	1.00 €
plateau	5.00 €
Corbeille à pain	5.00 €
Cafetière 100 tasses	300.00€
ravier	2.00€
soupière	15.00€
légumier	10.00€
Plat long	18.00€
Plat creux	19.00€
Plat gastronome	55.00€
louche	10.00€
Bac à verres / tasses	10.00€
Bac à flûtes	10.00€
balai	10.00 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission  
en Préfecture le 23/12/2019  
Et de l'affichage le 20/12/2019

Le Maire,

